

Déclaration de la FNEC FP FO lors du CSA du 14 octobre 2024

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Le comité confédéral national de la confédération FO réuni les 24 et 25 septembre a réaffirmé « *L'attachement de notre organisation à l'expression « pour le Pain, la Paix, la Liberté qui rappelle l'engagement historique de la CGT-FO depuis ses origines.» et sa « sa solidarité à l'égard des populations, des travailleurs et de leurs syndicats (...), partout où des conflits existent ».* FO « *affirme son soutien à l'égard de toutes celles et tous ceux qui militent pour un retour à la paix et se prononce en faveur d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza, en Ukraine et partout dans le monde ».*

Alors que la loi de programmation militaire d'un montant de 413 milliards d'euros n'est pas concernée par les mesures d'austérité sans précédent annoncés dans le discours de politique générale, plus de 4000 suppressions de postes d'enseignants sont annoncées dans le budget 2025 dont 3155 postes dans le premier degré public et 180 dans le second degré. – Il n'y aura pas de créations de postes de personnels d'encadrement, de personnels infirmiers, d'assistants sociaux. Les équipes sont pourtant déjà exsangues- Il n'y aura pas non plus de créations de postes de personnels administratifs

La création de 2000 postes d'AESH, censée gommer 2000 suppressions de postes, est un artifice.

Chacun sait que les AESH vivent toujours sous le seuil de pauvreté et qu'avec leurs conditions de travail dégradées, faute de candidats, un poste créé n'équivaut pas à un personnel recruté. Il est urgent d'octroyer un statut aux AESH et un temps plein pour 24 heures d'accompagnement

Les suppressions de postes envisagées, justifiées par la baisse du nombre d'élèves, aggraveraient une situation déjà très dégradée.

Que l'on en juge par les conditions de la rentrée dans notre académie.

Dans le premier degré, le Gard comptait 13 postes vacants de TR en septembre, 27 TR étaient affectés sur des postes à l'année ainsi que 18 contractuels

En Lozère sur 52 ETP, 30 sont bloqués sur une longue période Des remplaçants sont donc amenés à rejoindre des affectations éloignées de leur école de rattachement.

Dans les Pyrénées Orientales, la situation est catastrophique : le département a subi 34 fermetures de classe à la rentrée, des classes comptent à 28, 29 30 élèves et chaque semaine jusqu'à près de 100 classes ne sont pas remplacées ; 140 élèves sont en attente de place en Instituts Spécialisés. Les classes dédoublées comptent 18 à 20 élèves alors qu'elles ne devraient compter que 12 élèves.

Dans l'Hérault, faute de remplaçants les élèves sont répartis dans les autres classes, les dédoublés sont utilisés comme moyen de remplacement. Dans ce département, le CSAD de janvier annonçait 68 fermetures pour 49 ouvertures. Les 19 classes supprimées étaient justifiées par une baisse d'effectif de 286 élèves dans les écoles. La baisse des effectifs ne doit pas justifier la fermeture de classes Il n'y plus aucun poste de remplaçant, plus de brigade ASH (enseignants spécialisés pour remplacer dans les Ulis, Segpa). Certains IEN ont monopolisé les remplaçants pour les évaluations

nationales. Celles-ci ont été une perte de temps d'apprentissage, elles n'étaient pas adaptées en CM2 . Elles étaient inutiles pédagogiquement car accessibles sur Eduscol. Certains parents ont donc préparé leurs enfants à ces évaluations.

La carence des moyens dans le premier degré confirme qu'il n'y a aucune raison que vous persistiez à ne pas recruter les candidats inscrits sur la liste complémentaire du PRCE.

18 contractuels ont été renouvelés dans le l'Hérault, 39 dans le dans le Gard , 38 dans les Pyrénées Orientales, 7 dans l'Aude , 1 en Lozère, alors qu'il y a encore 25 candidats en attente sur la liste complémentaire. Nous rappelons que le recrutement des listes complémentaires est réglementairement possible jusqu'au début des épreuves du concours. Un candidat sur la liste complémentaire a démissionné fin septembre, sans qu'un autre candidat en attente soit appelé. ! FO réaffirme sa revendication de recrutement en priorité de tous les candidats de la liste complémentaire et de renouvellement de tous les contractuels qui le souhaitent. N'en déplaise au premier ministre et à son ministre chargé du budget, il n'y a pas trop d'enseignants dans les écoles !

La situation est tout aussi alarmante dans le second degré. Le manque de remplaçants est visible. Il concerne presque toutes les disciplines Des établissements sont en attente d'enseignants notamment en lettres . Pour le ministère, la solution serait le pacte « remplacement de courte durée », présenté comme la priorité des priorités Le Pacte porte bien son nom, il est dérogatoire aux obligations de service et vise à contractualiser les missions des enseignants. Nous n'avons pas besoin d'un pacte mais d'un recrutement massif d'enseignants.

Cette rentrée est celle du « choc des savoirs » et de la mise en place des groupes de niveau en collègue. La multiplication des « barrettes » détériore les emplois du temps et rendent souvent impossible la mise en œuvre des préconisations médicales. Des collègues ont appris que des Inspecteurs généraux se rendaient dans l'académie de Montpellier afin de rendre compte de la mise en place des groupes de niveau dans leur collègue. Leur chef d'établissement demande aux coordonnateurs de français et de mathématiques de « *produire un écrit détaillant leurs réflexions ainsi que les organisations pédagogiques retenues* ». FO rappelle que les enseignants ne sont pas tenus de se justifier sur les modalités retenues. Ce qu'ils demandent avant tout, c'est l'abandon de ces groupes de niveau !

Aucun poste n'a été créé à la rentrée dans les lycées, 6 ont été supprimés dans les LGT. En première générale ce sont 7,5 postes qui ont été retirés. Cette décision est incompréhensible pour les personnels compte tenu des effectifs des classes qui comptent souvent au moins 35 élèves.

Un ministre délégué, chargé de la réussite scolaire et de l'enseignement professionnel vient d'être nommé. Cet intitulé, indique clairement que pour ce gouvernement, l'Enseignement Professionnel n'est pas synonyme de réussite scolaire.

FO rappelle son opposition totale à l'application de la réforme de la voie professionnelle.

La réforme Grandjean s'est faite sans concertation et sans ligne directrice qui soit bénéfique à la fois aux élèves et aux secteurs qui manquent de professionnels qualifiés.

Le milliard d'euros investi dans cette réforme a été dépensé inutilement comme le montre l'état de l'enseignement professionnel sous statut scolaire aujourd'hui.

Le SNETAA FO reformule sa demande d'élaboration d'un diagnostic partagé sur les réussites et les failles de l'enseignement professionnel sous statut scolaire.

Nous rappelons qu'avec l'application du calendrier, 170 heures d'enseignements seront supprimées cette année en terminale bac pro.

Dans l'académie, cette rentrée a été marquée, entre autres, par le non renouvellement des moyens exceptionnels sur des postes de magasinier dans les Lycées polyvalents. Nous avons abordé ce sujet lors de l'audience du 30 août et nous n'avons toujours pas de réponse favorable sur les deux situations connues de vos services. Quelles solutions envisagez-vous pour répondre aux inquiétudes des collègues ?

Nous souhaitons aussi attirer votre attention sur les conséquences du manque de médecins scolaires et de ses conséquences pour les élèves optant pour la formation professionnelle, Certains élèves sont privés d'accès aux ateliers faute visite médicale. Ils risquent de quitter leur formation initiale sous statut scolaire et d'opter pour l'apprentissage.

Comme pour le premier degré, comme pour le second degré général, l'enseignement professionnel fait face à un manque d'enseignants que cela soit dans les enseignements généraux ou professionnels. Nous constatons qu'il n'y a pas un professeur devant chaque élève dans les lycées professionnels.

Concernant l'ordre du jour de ce CSA , nous actons l'augmentation de capacité de formation en cap et bac pro. Un bémol cependant : les moyens ont-ils été effectivement à la hauteur concernant les conditions d'accueil et les besoins en enseignants ? Ces ouvertures provisoires vont-elles devenir définitives ?

L'année scolaire écoulée a épuisé les personnels administratifs soumis à une nouvelle accélération des réformes et au déploiement d'outils informatiques inadaptés, RENOIRH et OP@LE notamment.

Nous nous inquiétons des propos du premier Ministre. Celui-ci envisage de supprimer des postes de fonctionnaires qui « *ne sont pas en contact avec le public* ». Outre que nous avons besoin de plus d'agents administratifs, FO rappelle que tous les personnels de l'Education nationale sont en contact du public. Les personnels administratifs sont en contact avec les familles et les élèves et les personnels qu'ils ont la mission gérer.

Nous prenons acte du plan de requalification des emplois administratifs proposé lors de ce CSA Toutefois, attaché au statut de la fonction publique nous considérons que ces requalifications constituent une porte ouverte à la mise en place d'un cadre d'emploi en lieu et place des corps (ADJAENES, SAENES, AAE) comme le prévoyait le projet de loi Guérini qui pourrait bien être remis à l'ordre du jour par le gouvernement.

Le statut de la fonction publique devrait protéger tous les personnels de la dénaturation de leurs missions et de la dégradation continue des conditions de travail Mme la Ministre a par exemple évoqué la solitude des chefs d'établissement, "*face aux normes, consignes et difficultés*. » Cette solitude c'est d'abord celle du chef d'établissement dont les collaborateurs ne sont pas remplacés, dont les équipes administratives, de vie scolaire et médico-sociales sont incomplètes. Les personnels de direction interpellent depuis des années sur leur désarroi, crient leur colère mais ne voient rien venir tandis que tout s'accélère et se dégrade. Il est révélateur que des dizaines de chefs d'établissement soient placés en congé de maladie dans notre académie.

C'est également le cas d'un nombre important d'enseignants et d'AESH confrontés aux conséquences du chaos impulsé par l'acte II de l'école inclusive.

Dans la plupart des PIAL, les élèves notifiés sont regroupés à 3 voire à plus dans la même classe pour 1 AESH. Les notifications d'aide individuelle ne peuvent plus être respectées, il manque de 2 à 15h selon les PIAL. Les emplois du temps des AESH sont modifiés au gré des urgences.

Les fiches RSST , en particulier dans le premier degré, révèlent la souffrance des personnels :. Dans l'Hérault, 1056 fiches SST ont été consignées cette année par les personnels c'est le double de l'an dernier (588), 682 fiches viennent des écoles ; la moitié concerne l'inclusion et révèle la grande détresse des collègues. Des collègues sont mordus, griffés, bousculés, frappés, victimes de

violences verbales. La réponse souvent faite à ces personnels est « *qu'il faudra bien s'habituer à ce genre de chose* »...

FO ne s'habituerà pas à ce que l'on prive 24000 élèves d'une scolarisation adaptée à leur trouble et leur handicap faute de place dans les établissements sociaux et médicaux-sociaux (ESMS). Il y a entre 2 à 6 élèves notifiés IME ou ITEP en classe ordinaire ou ULIS par école.

Les formations CAP, accueillent de plus en plus d'élèves en situation d'handicap ou à besoin éducatif particulier. Dans certaines formations, ils sont largement majoritaires. Cela pose des problèmes de suivis, d'accueil, de gestion des classes. Dans ce contexte, la formation professionnelle ainsi que les apprentissages ne semblent plus être la raison d'être du C.A.P

Nous nous opposerons à ce que les « dispositifs d'auto régulation des élèves » soient utilisés pour attaquer le statut et les missions des personnels à l'opposé des besoins des élèves. FO rappelle dès maintenant qu'aucune obligation ne peut être faite à un enseignant de prendre en charge ni même de surveiller les élèves dans la salle d'autorégulation ni ailleurs sans la présence d'un personnel médico-social. Le statut des enseignants ne l'autorise pas. Enseignants et AESH ne sauraient se substituer aux personnels médico sociaux.

FO demande à ce que des chiffres soient donnés sur le nombre d'élèves notifiés ITEP, IME et ULIS en liste d'attente dans le premier et le second degré.

Notre ministre a annoncé qu'elle « garderait le cap ». Force ouvrière gardera également le sien à savoir celui des revendications, de la défense des personnels et de l'école publique. FO revendique notamment l'arrêt des évaluations d'école et exige que cesse les pressions sur les équipes qui ne sont pas volontaires

Enfin, ce jour ont lieu les commémorations en souvenir de nos collègues Samuel Paty et Dominique Bernard assassinés par des terroristes. L'émotion des personnels est légitime. FO n'oublie pas nos collègues Agnès Lassalle et Fabienne Terral également assassinée dans l'exercice de leurs fonctions.